



1 **Gérer les risques industriels**

Jours

dans ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE ET RSE / Réf : ENV-DDUR-11

Objectifs de la formation

- Identifier les obligations légales
- Élaborer et mettre en oeuvre un plan de prévention
- Identifier les risques et définir des mesures de prévention pour garantir la maîtrise des risques

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Décrire la réglementation

- Code de l'environnement
- Nomenclature de classement des installations
- Demande d'autorisation d'exploitation
- Organisation des secours
- Transport des matières à risque

2. Analyser les risques

- Les outils statistiques
- Analyse des risques : AMDEC, arbre de défaillance, ...
- Contrôles de sûreté

Après-Midi

3. Gérer le risque industriel

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Étude de danger
- Analyse des risques
- Les causes de dangers
- Les zones à risques
- Les outils de sécurité
- Plan d'Opération Interne (POI)
- Plan de Particulier d'Intervention (PPI)
- Les intervenants

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Responsable Sante-sécurité, préventeur, responsable travaux neufs et maintenance

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

